

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
08/12/2014

Dossier complet le
22/12/2014

N° d'enregistrement
2014-0693

1. Intitulé du projet

Autoroute A1 - Réseau Nord - centre d'Arras - sortie n° 15 * Construction d'un parking poids lourds (90 places), d'un parking de covoiturage (50 places), d'un bloc sanitaire.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° b)	Modification ou extension non substantielle d'autoroutes et voies rapides, y compris échangeurs.
6° d)	Toutes routes d'une longueur inférieure à 3 Kms
40°	Aires de stationnements ouvertes au public d'une capacité d'accueil de plus de 100 unités

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Réalisation d'un parking de stationnement poids lourds, d'un parking de covoiturage et d'un bloc sanitaire sur le site du diffuseur de Wancourt (sortie 15) dans un délaissé.

4.2 Objectifs du projet

Ce projet est étudié dans le cadre et par anticipation du PIMA (programme d'investissement et modernisation des autoroutes), qui prévoit entre autre la réalisation de 500 places PL dans l'emprise de l'autoroute A1.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

- Création de 90 places de stationnement poids lourds .
- Création d'un parking de covoiturage de 50 places VL
- Création d'un giratoire
- Mise place d'un bloc sanitaire
- Création d'espace vert et de zone de détente
- Création d'une noue (traitement pollution chronique)
- ouvrage siphonide (retenue d'éléments flottants avec vanne d'isolation pour les pollution accidentelles)
- Création d'un bassin d'infiltration.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'accès et sortie au parking PL se fera via le giratoire qui sera implanté avant la sortie du péage.
L'accès et sortie au parking covoiturage se fera via la D 939 au giratoire avant entrée sur l'autoroute A1
Le bloc sanitaire sera commun au deux parkings.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet à d'une déclaration au titre de la loi sur l'eau.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface parking PL 17 000 m ²	
surface parking covoiturage 2 500 m ²	
soit surface imperméabilisée totale 24 100 m ²	
voiries de déserte 100 mètres	
Giratoire surface d'emprise 2000 m ²	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Diffuseur de Wancourt
Sortie n°15
commune de Monchy le Preux
Communauté urbaine d'Arras

Coordonnées géographiques¹

Long. 2 ° 51' 55" 8 Lat. 50 ° 16' 07" 2

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Monchy le Preux

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'Impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

le terrain est exploité pour l'activité agricole et dépôt de déchets verts (produits de tonte et élagage)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU approuvé le 17 novembre 2006

Le projet se situe dans le DPAC (domaine public autoroutier concédé).

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF de type I; les Marais de Bièche St Vaast à St Laurent Blangy, situé à 2,5 kms (elle est englobée par la ZNIEFF de type II Vallée de la Scarpe ci dessous). ZNIEFF de type II; Vallée de la Scarpe entre Arras et Vitry en
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Artois, situé à 2.5 kms. Il ya deux autres ZNIEFF : - la ZNIEFF de type I "Marais de Wancourt-Guemappe" englobée par la ZNIEFF de type II, le complexe écologique de la Vallée de la Sensée à 2 kms du projet. Aucune des 4 ZNIEFF n'est à proximité du projet
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention du bruit dans l'environnement du Pas de Calais : arrêté le 15 octobre 2012.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La réalisation du projet produira des déblais et remise en remblais, en tout état de cause, les matériaux qui ne seront pas utilisés seront de préférence recyclés et à défaut envoyés en CET. Des matériaux d'apport seront utilisés en partie dans la structure de chaussée (couche de forme). Ils proviendront de carrières dûment autorisées ou seront issus d'une filière de recyclage.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site a fait l'objet d'un diagnostic écologique en fin de saison (cf étude en annexe). Le projet s'inscrit sur une prairie mésophile et sur une friche. Il n'y a pas eu d'espèces ou d'habitat protégé identifié sur la zone. Le projet intégrera protection des principaux enjeux identifiés : - Préservation du Potamot dans le bassin existant. - Abattage de quelques arbres en dehors de la période de nidification.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Déplacement d'une partie de la friche abritant le chénopode mural

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il s'agit d'un espace libre dans le DPAC, enclavée entre l'autoroute, la D 939 et le barreau de péage.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Selon les décrets N° 2010-1254 et 1255 du 22 octobre 2010, portant sur la prévention du risque sismique, la commune de Monchy le Preux est inscrite en zone de sismicité 2 (faible)
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après les cartes (BRGM) la zone d'étude n'est pas concernée par les risques suivants : - Inondation Gonflement des argiles - Cavités souterraines
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet conduira à des nuisances sonores liées au parking négligeables par rapport aux nuisances du trafic autoroutier à proximité et aux nuisances de la zone d'activité à proximité Aucune habitation n'est située à moins de 300 m du projet.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier uniquement et limité dans le temps
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/></p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aire de stationnement sera éclairée selon les normes en vigueur.
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La superficie imperméabilisée sera d'environ 2.4 ha. Les eaux de ruissellement seront collectées traitées et infiltrées sur place.</p> <p>Il sera prévu un ouvrage de confinement en cas de pollution accidentel (noue + ouvrage syphoide en amont du bassin d'infiltration).</p> <p>Il n'y aura donc pas de création de rejet en temps que tel.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input checked="" type="checkbox"/></p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La phase chantier est susceptible de produire des déchets inertes non dangereux. Il sera demandé aux entreprises retenues de mettre en place un suivi de l'élimination des déchets en conformité avec la réglementation.</p> <p>En phase exploitation, le projet ne sera plus générateur de déchets</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet est situé uniquement sur le domaine public autoroutier concédé (DPAC).</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'emprise du projet se situe uniquement sur le domaine autoroutier sur un délaissé exploité provisoirement par des activités agricoles. Le milieu ne présente pas d'enjeu environnemental particulier. (cf diagnostic écologique joint en annexe).

Le site du projet est une zone enclavée entre l'A1, les bretelles du diffuseur et la D 939 et est également situé à proximité d'une zone d'activité importante.

Au vu de ces éléments, il nous apparaît qu'une étude d'impact ne semble pas nécessaire dans le cadre de cet aménagement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	✓
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	✓
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	✓
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	✓
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	✓

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Diagnostic écologique produit par OGE.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus


Fait à

Senlis

le,

17 DEC. 2014

Signature

 Le Directeur de la Construction et du Patrimoine
Olivier Cucnat

ANNEXE 2

PLAN DE SITUATION



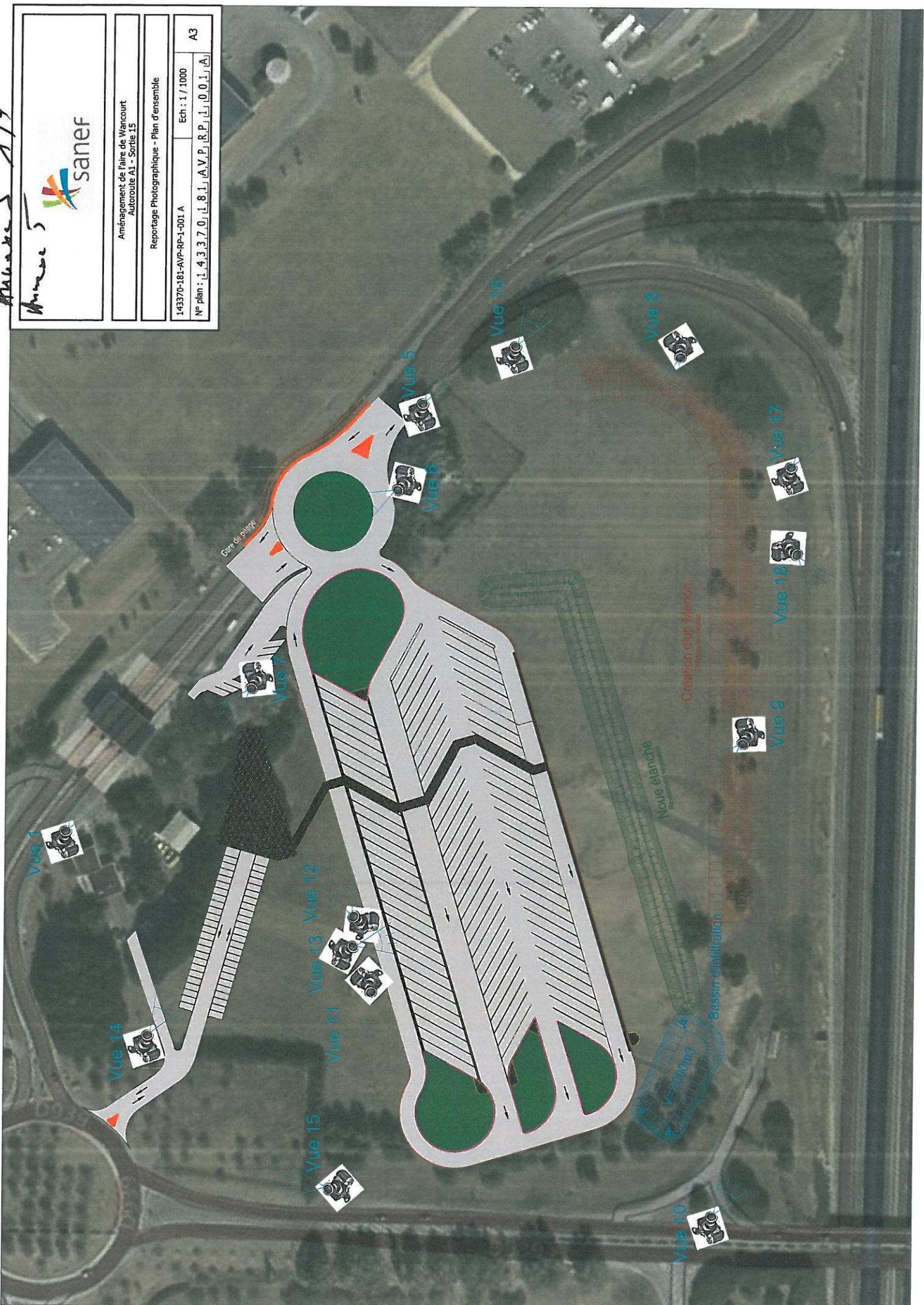
ZONE D'ETUDE



ZONE D'ETUDE

Annexe 3 A/4

	
Aménagement de l'aire de Wancourt Autoroute A1 - Sortie 15	
Reportage Photographique - Plan d'ensemble	
143370-181-AVP-RP-1-001_A	Ech : 1 / 1000
N° plan : 1, 4, 3, 3, 7, 0, 1, 8, 1, A, V, P, R, P, 1, 0, 0, 1, A	A3



Vue 1

Vue 14

Vue 15

Vue 12

Vue 11

Vue 13

Vue 6

Vue 5

Vue 16

Vue 8

Vue 17

Vue 18

Vue 9

Vue 10

Eaire de passage

Noie élanche

Création d'un Marché

Bassin d'infiltration

V=2000m³

Prise de vue n°1



Entrée Gare de Péage d'Arras (Vue direction Lille-Paris)

Prise de vue n°2



Stationnement à la sortie de la gare de péage vers Arras

Prise de vue n°3



Sortie de la gare vers le giratoire en direction de Arras

Prise de vue n°5

Prise de vue n°4



Bâtiments de la gare de péage

Prise de vue n°6



Accès à l'autoroute après le péage



Sortie d'autoroute avant le péage

Huaxe 3 3/4

Prise de vue n°7



Vue du terrain au niveau de la station de Péage

Prise de vue n°9



Vue du terrain à partir de l'Est côté autoroute

Prise de vue n°11



Vue à l'intérieur du terrain au niveau de la station météo

Prise de vue n°8



Vue du terrain à partir de la pointe Nord-Est

Prise de vue n°10



Vue du terrain à partir de la pointe Sud

Prise de vue n°12



Station météorologique

Prise de vue n°13



Vue vers l'intérieur du terrain

Prise de vue n°15



Vue du terrain à partir de la RN 39

Prise de vue n°17



Vue de l'autoroute au niveau de la bretelle d'accès

Prise de vue n°14



Vue vers l'intérieur du terrain

Prise de vue n°16



Vue du terrain à partir de la station de péage

Prise de vue n°18



Vue de l'autoroute à partir du terrain pointe Nord-Est



Aménagement de l'aire de Wancourt - Sortie 15 Autoroute A1

Avant-Projet

Plan d'aménagement-Projet

ÉLÉMENTS	ÉCHELLE
Plan d'aménagement-Projet	1/500

SEPARATION RESPONSABLE

CABINET MERLIN
Ingénierie - Environnement - Travaux

103330 151 1417 7041 001 C

N°	DATE	DESCRIPTION	ÉTAT
1	02/05/2011	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
2	08/06/2011	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
3	15/07/2011	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
4	22/08/2011	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
5	29/09/2011	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
6	06/10/2011	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
7	13/11/2011	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
8	20/12/2011	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
9	27/01/2012	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
10	03/02/2012	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
11	10/03/2012	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
12	17/04/2012	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
13	24/05/2012	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
14	31/06/2012	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
15	08/07/2012	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
16	15/08/2012	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
17	22/09/2012	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
18	29/10/2012	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
19	05/11/2012	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
20	12/12/2012	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
21	19/01/2013	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
22	26/02/2013	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
23	05/03/2013	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
24	12/04/2013	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
25	19/05/2013	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
26	26/06/2013	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
27	03/07/2013	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
28	10/08/2013	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
29	17/09/2013	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
30	24/10/2013	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
31	31/11/2013	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
32	08/12/2013	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
33	15/01/2014	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
34	22/02/2014	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
35	01/03/2014	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
36	08/04/2014	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
37	15/05/2014	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
38	22/06/2014	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
39	29/07/2014	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
40	05/08/2014	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
41	12/09/2014	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
42	19/10/2014	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
43	26/11/2014	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
44	03/12/2014	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
45	10/01/2015	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
46	17/02/2015	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
47	24/03/2015	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
48	31/04/2015	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
49	08/05/2015	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
50	15/06/2015	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
51	22/07/2015	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
52	29/08/2015	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
53	05/09/2015	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
54	12/10/2015	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
55	19/11/2015	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
56	26/12/2015	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
57	02/01/2016	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
58	09/02/2016	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
59	16/03/2016	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
60	23/04/2016	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
61	30/05/2016	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
62	06/06/2016	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
63	13/07/2016	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
64	20/08/2016	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
65	27/09/2016	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
66	04/10/2016	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
67	11/11/2016	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
68	18/12/2016	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
69	25/01/2017	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
70	01/02/2017	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
71	08/03/2017	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
72	15/04/2017	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
73	22/05/2017	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
74	29/06/2017	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
75	06/07/2017	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
76	13/08/2017	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
77	20/09/2017	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
78	27/10/2017	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
79	03/11/2017	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE
80	10/12/2017	ÉTUDE DE PRÉFÉABILITÉ	TERMINÉE

fin

Légende

- Chaussée (BMAE 0/15 0/20 ou 0/25)
- Travaux hors chaussée (bancs)
- Équipement
- Mur d'arrêt
- Bornes CDE
- Bornes T2
- Signalisation
- Concrètement
- Bornes d'orientation T2 20
- Concrètement T2 20

